

Les subsides

A mon avis, monsieur le Président, nous devons adopter une disposition différente en vue de maintenir l'exploitation agricole familiale dont la production est censée actuellement être la plus rentable au monde. Je prétends que nous devons adopter une autre mesure garantissant une hypothèque quand un agriculteur qui vend son entreprise à un membre de sa famille en prend une sur ses immobilisations. Je soutiens que la chose est indispensable si nous voulons que l'exploitation familiale demeure l'armature du secteur agricole au Canada. Il faut que les dispositions soient assez souples pour que l'agriculteur puisse accorder un taux d'intérêt réduit à un membre de sa famille afin de lui permettre de démarrer, d'accroître son exploitation et d'acquiescer un niveau d'actif qui lui apporte la sécurité et le rende en mesure de contribuer à ce secteur primordial de notre économie.

Les prêts de la Société du crédit agricole illustrent avec éloquence ce dont le secteur agricole a besoin. Nous devons étudier la situation des agriculteurs qui ont un arriéré de dettes avec la Société pour voir quelle est la nature de leur exploitation. Nous verrions tout de suite que ceux qui font l'élevage bovin et ovin constituent la plus grande proportion des débiteurs ayant des arriérés. Viennent ensuite les céréaliculteurs. L'explication se trouve dans le fait que ces producteurs ne sont pas libres de fixer les prix à la ferme. Ils sont à la merci des caprices du marché et de la nature. Il en résulte le genre de spéculation qui a cours aujourd'hui sur le marché à terme des denrées. Chose certaine, il n'y a là aucune sécurité pour les agriculteurs qui ont un besoin si pressant d'argent.

Un autre phénomène des dernières années, c'est la diminution rapide du nombre des magasins de détail. Actuellement, cinq grandes chaînes d'alimentation contrôlent 75 p. 100 des magasins de détail du Canada. Ces cinq chaînes se sont de plus associées pour former des groupements d'achat qui exercent encore plus de pression sur le marché. En conséquence, il faut contrebalancer par un contrepoids encore plus grand que celui des offices nationaux de commercialisation. C'est dans ce contexte que j'espère voir les producteurs du Canada tirer profit des mesures législatives dont ils disposent, non seulement au niveau provincial, mais aussi au niveau fédéral, pour obtenir enfin un revenu comparable à celui du reste de la société et pour protéger leurs investissements. C'est essentiel si nous voulons vraiment avoir un secteur agricole sain au Canada.

En regardant d'un peu plus près le type d'aide fédérale dont peuvent se prévaloir les agriculteurs du Canada, je constate qu'il est possible d'obtenir de l'aide de la Société du crédit agricole, mais que l'on en donne également aux producteurs de légumes et de fruits pour que nous ayons un approvisionnement suffisant en fruits et légumes frais canadiens. Le programme de stockage des légumes en entrepôts réfrigérés a été largement utilisé dans tout le Canada. Nous avons un grand nombre de programmes qui sont mal connus des députés. Il y a le programme de stockage des grains en vertu duquel on peut emprunter de l'argent au gouvernement, sans intérêt, pour le grain stocké, pour que le marché soit approvisionné de façon ordonnée. Ce sont tous des programmes extrêmement positifs. Il n'en demeure pas moins que les provinces ont un rôle à jouer et que leur action doit s'harmoniser avec les programmes fédéraux.

● (1440)

Le ministre de l'Agriculture s'est beaucoup intéressé à la recherche et nos travaux sont parmi les meilleurs du monde. Nous avons des produits alimentaires d'aussi bonne qualité que n'importe quel autre pays et nous avons les normes les plus élevées. En conséquence, même si le budget du ministère de l'Agriculture est inférieur à ce que nous souhaiterions, il est conforme à l'image de frugalité et d'efficacité que le ministre lui-même incarne.

M. Murta: Même le ministre ne peut s'empêcher de sourire.

M. Ferguson: Il n'y a pas de dégraissage à faire dans ce ministère.

M. Bosley: Frugal et agressif, Gene.

M. Ferguson: C'est une image de frugalité et d'efficacité qui témoigne de notre décision prise il y a quelques années, d'éliminer tout superflu. Nous devons veiller à préconiser les méthodes de production les plus modernes afin de pouvoir rester sur un pied d'égalité avec les autres pays ou même encore à l'avant-garde sur les marchés mondiaux.

Il suffit de comparer le rendement des diverses récoltes pour constater que, au Canada, et en Ontario surtout, la production moyenne par acre de terre cultivée est supérieure à celle des États-Unis, qu'il s'agisse de soja ou de maïs. Il est intéressant de noter le potentiel de productivité de nos terres.

Je tiens maintenant à faire quelques observations au sujet de l'accroissement de la productivité que nous devons à la recherche et au développement et aux organismes chargés de la commercialisation. Bien des gens soutiennent que notre système de production dirigée grâce aux offices de commercialisation, est entaché de lacunes. Monsieur le Président, les chiffres indiquent le contraire. Il y a quelques années de cela, une poule pondreuse donnait environ 20 douzaines d'œufs par cycle annuel de ponte; aujourd'hui, c'est 24 douzaines que nous donne cette poule. En outre, les quantités de grains de provenances nécessaires à la production d'une douzaine d'œufs ont diminué. Et comme l'a rappelé le ministre ce matin, le taux de mortalité a également baissé. Ce ne sont là que quelques exemples des progrès accomplis jusqu'ici. Bien que le prix soit fonction du coût de la production, si l'agriculteur sait se montrer plus efficace que la moyenne de ses collègues, il peut accroître sa marge de bénéfices. Cela s'est passé et, du même coup, il est devenu beaucoup plus efficace.

Un certain nombre d'acheteurs étrangers viennent dans ma circonscription. Dernièrement, un Russe est venu acheter des vaches laitières. Les éleveurs canadiens obtiennent parmi les meilleurs résultats du monde en matière de productivité dans ce secteur. Certaines de ces vaches servent à faire reproduire plusieurs petits d'une bête choisie grâce à la méthode de transplantation de l'embryon. Une vache peut ainsi concevoir six ou huit fois en un an, et l'embryon peut être transplanté dans une vache «porteuse».

Lorsqu'on pense à notre ministre de l'Agriculture, qui est très occupé et s'acquitte avec brio de ses fonctions, ce serait une bonne chose de pouvoir en reproduire deux exemplaires parfaitement identiques.